



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Samedi 18 juin 2016

Local 2419, pavillon Charles-De-Koninck

Siège social de la Corporation

7h45 à

Ordre du Jour

1. **Ouverture**
2. **Lecture et Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des Procès-Verbaux antérieurs**
4. **Présidence**
 - A. Déroulement du Conseil consultatif
 - B. Comité Socio-politique
 - C. Comité Action-sociale
 - D. Comité des débats face-à-face
 - E. Comité Pro Bono Students Canada Section Ulaval
 - F. Club Droit et Affaire de l'Université Laval (CDAUL)
 - G. Bureau d'information juridique (BIJ)
 - H. Café la Dissidence
 - I. Comité de la simulation des Nations Unies
 - J. Comité de droit notarial
 - K. Comité du Festival de droit
 - L. Comité du Grand Maillet
 - M. Avocats Sans Frontières (ASF)
 - N. Comité des finissants
 - O. Journal le Verdict
 - P. Comité du Tournoi des maîtres
 - Q. Comité du Groupe recrue de l'année à Laval (GRAAL)
 - R. Comité du Défilé de mode
 - S. Comité des Jeux'Ridiques (Law Games)



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

- T. Question de genre
- U. Comité de L'Ensemble vocal
- V. Vote des commandites
- 5. Vice-présidence aux affaires socioculturelles**
 - A. Commanditaire de bières
- 6. Vice-président aux finances**
 - A. Ottawa
 - B. Remboursement cadeau invité
 - C. Réception de paiement
 - D. Photos de finissants
 - E. Bourse de l'AED
 - F. Placement
 - G. Souper montant de l'AED
 - H. Montant émis par la faculté sur 3 ans
 - I. Demande au fond d'investissement étudiant
 - J. Codes civils
 - K. Linge facultaire logo vectoriel
 - L. Location de domaine et hébergement du site internet
 - M. Réorganisation dissidence Budget consolidé
- 7. Varia**
- 8. Fermeture**

Étaient présents :

Alexandre Paquette Vérificateur général de l'AED

Membres de l'AED

| | |
|------------------------|---|
| Marc-Antoine Patenaude | Président |
| Carol-Ann Racine | Vice-présidente aux finances |
| Maude Mercier | Vice-présidente aux affaires professionnelles |
| Virginie Dallaire | Vice-présidente aux affaires internes |
| William Matte | Vice-président aux affaires académiques |
| Thibaud Daoust | Vice-président aux affaires externes |
| Simon Gadbois | Vice-président aux affaires socio-culturelles |
| Shanna Boudreault | Vice-présidente aux communications |



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean Bertrand Ngoue

Vice-président aux affaires sportives et aux saines
habitudes de vie

Note : Dans le Procès-verbal qui suit, l'abréviation « CE » remplace « Conseil exécutif ».

1. Ouverture

Carol-Ann propose l'ouverture à 7h54

Thibaud appuie la proposition

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-Antoine propose l'adoption de l'ordre du jour.

Maude appuie la proposition

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Carol-Ann propose de modifier le tableau d'honneur de 25 à 20 étudiants.

Virginie appuie la proposition

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

Virginie mentionne qu'il faudrait avoir une formule pour la prise de procès-verbaux lors des divers CE afin qu'il y ait plus de cohérence puisque les exécutants se partagent maintenant la tâche. Elle ajoute également qu'il faut le plus possible respecter le verbatim, afin de respecter ce que chacun exprime.

Shanna se demande le moment où l'on doit les mettre sur le site internet, car elle mentionne que l'AED a été facturée cette année puisqu'ils en ont trop mis.

Virginie précise qu'on doit les mettre au moment qu'ils sont finalisés.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

4. Président

A. Déroulement du Conseil Consultatif

Marc-Antoine explique qu'il serait important d'inclure plus les étudiants du microprogramme et du certificat tout au long de l'année dans les diverses activités.

Virginie demande si les courriels de la VP aux communications sont envoyés aux étudiants du microprogramme et du certificat.

Shanna réplique qu'elle va devoir vérifier, n'étant pas certaine.

Carol-Ann explique que le déroulement du Conseil consultatif devrait se faire en ne mentionnant pas directement au comité la commandite qu'on leur donnerait, et que l'on peut donner des commandites modulables. Elle encourage également tous les exécutants à poser des questions puisqu'elle souligne que plusieurs budgets ne sont pas assez précis.

Marc-Antoine propose que les exécutants ne votent pas pour les comités dans lesquels ils ont siégé et de mentionner de considérer les étudiants de certificats et du microprogramme dans leurs activités.

Virginie appuie la proposition.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité

B. Comité Socio-politique

Nico Julien et Philippe Maltais entrent.

Carol-Ann explique la feuille à signer [Voir Annexe A]. Les signataires n'étant pas présent lors du Conseil consultatif, elle explique qu'il faudra obtenir ses signatures préalablement à la réception de la commandite.

Le CE invite Nico et Philippe à présenter les activités et la demande de commandite pour le Comité Socio-politique.

Marie-Philippe Levesque rejoint le Conseil consultatif par téléphone.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Nico mentionne que l'an dernier le comité a été peu actif et que cela se voit dans le peu des dépenses engagées. Il précise que cette année, les objectifs sont différents, il désire retourner plus dans la mission du comité, en ramenant certaines activités très populaires comme le génie en herbe. Dans le rapport, le budget de l'an dernier était fixé à 1000\$. On poursuit l'objectif d'autofinancer ses activités. Il explique qu'ils ont ajouté un fond de prévoyance comme ils ne savent pas exactement ce que les coûts seront exactement. Il demande également la date où l'on peut faire une révision budgétaire.

Virginie mentionne qu'il peut y avoir un deuxième Conseil consultatif au mois de novembre.

Carol-Ann précise que les commandites ne sont pas coulées dans le béton et peuvent être modifiées en cours d'année.

Nico mentionne qu'ils souhaitent faire des conférences avec de la nourriture et des breuvages. Ils prévoient également organiser des Bières et politiques, tout en maintenant un comité non-partisan.

Simon demande s'ils auront besoin de caisses de bière.

Philippe répond qu'ils n'ont aucune idée pour le moment car ils ne savent pas encore où seront ses soirées.

Marie-Philippe explique qu'elle sait que les salles au DKN sont gratuites, que l'argent servirait plutôt à offrir de la bière aux participants.

Carol-Ann précise que selon leur budget chaque soirée revient à 125\$ et que cela amène de nombreuses soirées, qu'il pourrait commencer par une première avant de s'engager pour voir l'intérêt que cela suscite.

Virginie explique que pour les dates, ils peuvent prendre des dates durant la semaine, vu les jeudis étant majoritairement tous déjà occuper. Elle précise également qu'on propose, au début, de diminuer le nombre de soirée puisqu'ils n'ont pas de commanditaires présentement. De plus, s'ils décident de faire leurs soirées dans les locaux de l'Université, l'AED pourrait fournir



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

une commandite de bières. Elle poursuit en mentionnant que dans leur budget ils ont prévu des caméras pour l'enregistrement et se demande si cela est réellement pertinent.

Carol-Ann précise qu'il est possible de filmer avec Facebook Live et cela de manière gratuite.

Virginie explique également qu'il faudrait avertir les gens que le tout est filmé.

Philippe réplique qu'ils aviseront les gens.

Carol-Ann explique qu'il y a quelques imprécisions sur le budget.

Virginie leur suggère de considérer le financement auprès des débutés.

Philippe réplique qu'ils ont une liste de personnes qu'ils peuvent contacter pour aller chercher de l'argent avec eux.

Virginie leur propose certaines modifications afin de créer plus d'engouement pour leurs activités de Génie en herbe, soit de pas trop en faire afin de ne pas perdre l'intérêt et de peut-être faire un spécial d'un mois avec des rounds de 15 minutes afin d'avoir plus d'équipes, donc plus de public, mais que cela n'est qu'une recommandation.

Carol-Ann ajoute que cela serait plus interactif avec les gens.

William explique qu'il faut toutefois trouver suffisamment de participants pour 18 équipes.

Nico réplique qu'ils veulent remettre des prix pour attirer les gens, et qu'ils veulent rester fermes sur cette partie du budget.

Maude leur demande s'ils se sont informés pour la location de la console.

Nico réplique que pas précisément, mais qu'on parle d'un coût d'environ 150\$. Il poursuit dans leur présentation en affirmant que la visite à



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

l'Assemblée nationale est celle organisée en collaboration avec le festival de droit et que le montant est le même depuis 2 ans.

Marc-Antoine demande comment ils pensent s'y prendre pour créer de l'engouement autour de l'événement vu le manque l'an dernier, car la visite avait été annulée puisqu'uniquement 6 personnes s'étaient inscrites.

Philippe réplique qu'ils vont passer majoritairement par les réseaux sociaux, la publicité dans les classes.

William précise qu'il pourrait prendre pour leur première soirée bière et politique un jeudi pour créer l'engouement pour le comité et qu'après cela pourrait être d'autres journées de la semaine.

Le CE remercie les représentants du Comité Socio-politique de leur présentation.

C. Comité Action-sociale

Louis-Jean Leclerc et Marie-Sandrine Bélanger entrent.

Carol-Ann leur remet les formulaires d'engagement à signer.

Le CE invite Louis-Jean et Marie-Sandrine à présenter les activités et la demande de commandite pour le Comité Action-sociale.

Louis-Jean explique que vu la modification au sein du comité par rapport à l'an dernier, soit la création d'un poste de président, il a été plus compliqué d'avoir les informations complètes. Il se demande comment cela fonctionne avec les commanditaires, les partenaires et les affichages.

Virginie réplique qu'il peut chercher des commandites, des partenaires, qu'ils ne sont pas limités. Elle ajoute toutefois que les cabinets doivent être au courant que l'argent va directement à l'organisme choisit.

Maude explique également qu'il faut vérifier avec les partenaires afin qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Louis-Jean mentionne qu'il ne savait pas exactement comment le comité devait s'enligner. Il est conscient qu'il s'agit d'un certain prolongement de l'AED. Il explique qu'il désire organiser une levée de fonds à l'automne, l'événement du Cabaret Gatsby et également un deuxième événement.

Marc-Antoine demande s'il avait des idées d'activités autres.

Louis-Jean réplique qu'il avait peut-être idées de faire soit une soirée de financement, une collecte de denrée ou une nuit de l'itinérance.

Virginie l'informe qu'il pourrait faire un partenariat avec la semaine de l'itinérance de l'Université.

Shanna demande s'il souhaite changer la description du comité sur le site web qui mentionne justement la semaine de l'itinérance.

Louis-jean réplique que non.

Virginie dit qu'il n'y a aucune date précise dans le budget initial du comité. Elle demande si le 26 janvier leur conviendrait pour la soirée Gatsby. Elle mentionne également que pour les levées de fonds et les collectes de denrées, elles ne pourront être faites devant le local du 2419 DKN vu les travaux, donc l'étage 0 serait plus idéal.

Carol-Ann explique que selon leur budget initial, il y a seulement 125\$ de profit par soirée, ce qui n'est pas beaucoup, surtout lorsque le but du comité est de remettre des fonds à un organisme.

Louis-Jean précise qu'il s'est basé sur le budget de l'an dernier.

Virginie lui propose de couper un peu ses dépenses, par exemple la sécurité est moins dispendieuse que ce qui est indiquée. Elle rappelle qu'il faut avoir un minimum de dépense et un maximum de profit. Elle lui informe que pour les commandites, ils peuvent contacter l'AABC, la CADEUL, les cabinets moins sollicités, etc.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude précise qu'elle possède une liste avec les contacts des divers cabinets.

Carol-Ann rappelle que l'an dernier un montant de 600\$ a été remis à l'organisme.

Louis-Jean réplique qu'il souhaiterait remettre au moins 800\$ cette année.

Marc-Antoine dit qu'engendrer 100\$ de profits uniquement par le comité à exception du chèque de l'AED n'est pas beaucoup. Il précise que si on augmente la commandite par rapport à l'an dernier, il faut qu'il ait une sorte de garantie que cet argent fructifie avec les activités du comité afin de pouvoir redonner un montant substantielle.

Virginie mentionne que la session d'automne étant déjà très condensée au niveau des activités, elle leur recommande plutôt, s'il désire organiser un deuxième événement, de viser la session d'hiver.

William se questionne également sur la tenue des conférences et des sujets de celles-ci.

Louis-Jean répond que selon lui il serait intéressant d'offrir des lunchs aux étudiants pour susciter leur intérêt. Il désire en faire deux à trois conférences en cours d'année.

William affirme que donner des lunchs est une bonne idée, mais que le défi est surtout de trouver des organismes intéressants qui pourraient venir donner une conférence. Il rajoute que s'il organise deux, trois conférences en cours d'année, il devrait être capable d'offrir des lunchs mais s'il y en a plus cela peut devenir dispendieux.

Louis-jean réplique qu'il vise surtout des organismes d'actualité, par exemple la lutte pour la Femme, etc.

Carol-Ann mentionne qu'elle ne comprend pas le but de dépenser pour des lunchs quand le comité est censé ramasser le plus d'argent possible pour faire un don.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine affirme également qu'il serait important d'intégrer plus les étudiants du certificat et du microprogramme.

Louis-jean demande s'ils sont dans les groupes Facebook.

Shanna réplique qu'elles ne croient pas, mais qu'ils sont dans la liste de courriels qu'elles possèdent. Elle mentionne donc qu'on peut les inviter par courriel.

Louis-jean trouve l'idée très intéressante et mettra les efforts pour les inclure.

Marc-Antoine remercie Marie-Sandrine et Louis-jean pour leur temps.

D. Comité des Débats face-à-face

Noémie Beauclair entre dans la salle, Louis-jean demeure.

Louis-jean explique qu'il veut, par rapport à l'an dernier, mettre des sujets d'actualités plus poignants et qu'il désire mettre un grand effort au niveau de la publicité et du marketing.

Shanna mentionne qu'il y a quand même eu une grande participation.

Thibaud demande combien il y a de débats par semaine ?

Louis-jean précise que c'est deux débats par semaine mais que cela dépend du nombre de participants.

Marc-Antoine demande si c'est le nombre de participation ou le nombre de personnes présentes au débat qui est important ?

Louis-jean réplique que pour lui les deux sont importants. Il précise également qu'il désire faire des modifications à la soirée d'éloquence. Il souhaite que la soirée se poursuive par la suite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie soulève la problématique avec la date de l'événement si cela se poursuit en soirée, car le jeudi disponible restant, il y a déjà un événement de prévu la soirée par deux comités en collaboration. Elle demande donc s'il serait ouvert à organiser la soirée à un autre moment, afin de pouvoir poursuivre la soirée.

Marc-Antoine précise qu'il serait préférable de faire l'événement en début de session afin de connaître le plus rapidement possible le comité.

Louis-jean réplique qu'à la rigueur, ils peuvent laisser tomber la thématique soirée et tenir l'événement jour de semaine, par exemple mercredi.

Jean-Bertrand explique qu'il faut également privilégier la participation des débatteurs mais que les débats ont généralement lieu durant les midis où il y a parfois d'autres événements et que cela affecte le taux de participation.

Virginie lui suggère de tenir les débats le lundi, puisqu'il y a normalement moins d'activités prévues la première journée de semaine. Elle demande également si le comité a les dates des débats, afin de pouvoir limiter les conflits d'horaire.

Jean-Bertrand mentionne qu'il pourrait commencer les tours éliminatoires plus tôt.

Shanna mentionne qu'il pourrait même le faire à la session d'hiver.

Louis-jean réplique que l'an dernier les débats ont débutés au mois de novembre jusqu'au mois de mars.

Virginie mentionne également qu'il devra vérifier si avec leur commanditaire, ils ont des ententes d'exclusivité.

Jean-Bertrand souligne qu'il serait bien également que le sujet choisi pour la finale soit un sujet compris par les juges.

Louis-jean précise qu'il cherchera pour une connaissance de base.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean-Bertrand mentionne également qu'il devrait y avoir des critères d'évaluation plus précis et que ceux-ci soient transmis aux étudiants.

Louis-jean précise qu'il en a pris note.

Carol-Ann mentionne qu'il reste présentement 664\$ dans le compte et qu'avec les revenus et les dépenses, si on enlève les lunches et qu'on coupe un peu dans les dépenses, le budget serait à +35\$. Il n'aurait ainsi plus de possibilité de faire d'autres dépenses, mais qu'il pourrait toutefois aller chercher d'autres partenaires commanditaires.

Marc-Antoine précise également qu'il faudrait intégrer plus les étudiants du certificat et du microprogramme dans les événements du comité.

Louis-jean précise qu'il le prendra en compte.

Marc-Antoine remercie Louis-jean et Noémie pour leur temps.

E. Comité Pro Bono Students Canda Section Ulaval

Louis-jean demeure dans la salle.

Carol-Ann souligne que Pro Bono a un compte à part. Le comité est engagé auprès de Pro Bono et non auprès de l'AED.

Louis-jean souligne qu'il désire toutefois faire preuve de transparence. Il mentionne qu'il aimerait avoir un modèle comptable. Il mentionne également qu'il est difficile de prévoir un budget car les profits varient d'une année à l'autre.

Virginie lui propose le 10 novembre pour l'événement du Casino, soit en même temps que le festival de droit comme les deux années précédentes. Elle demande également que représente la soirée de financement dans son projet initial.

Louis-jean réplique qu'il s'agit en fait de son cocktail d'ouverture, de sa soirée de lancement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude mentionne que sa soirée de lancement n'est pas obligée d'être un jeudi, que l'an dernier elle était un mardi et qu'il pourra fournir sa liste de projets à ce moment-là.

Virginie propose le 20 septembre pour sa soirée de lancement.

Louis-jean confirme.

Carol-Ann souligne que son budget est présentement à -2420\$.

Louis-jean explique qu'il voudrait avoir un plus grand montant de l'AED justement pour combler le déficit du Casino.

Carol-Ann demande si c'est le cas tous les ans.

Louis-jean explique qu'il ne sait pas exactement et qu'il doit se renseigner.

Carol-Ann précise qu'il n'arrive pas présentement dans son budget et que cela est fortement problématique.

Louis-jean réplique qu'il n'a pas eu encore de nouvelles des commanditaires donc il ne sait pas encore les revenus qu'il pourrait avoir.

Maude se questionne sur le montant de 120\$ pour la soirée des comités.

Louis-jean réplique que c'est pour l'achat de crayons, de pamphlet, d'affiches et autres.

Carol-Ann se questionne sur la somme investie par Pro Bono.

Louis-jean précise qu'il envoie 5700\$ environ mais que cela inclut son salaire.

Virginie mentionne qu'il pourrait diminuer ses dépenses en louant la salle du Grand Salon car elle est gratuite le jeudi après 17h00.

Marc-Antoine réitère l'importance d'intégrer plus les étudiants du certificat



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

et du microprogramme.

Louis-jean précise qu'il va tenter de plus les intégrer. Il mentionne également qu'il souhaite également être plus transparent cette année avec le comité.

Marc-Antoine remercie Louis-jean pour son temps.

F. Club Droit et Affaire de l'Université Laval (CDAUL)

Marc-André Gagnon entre dans la salle.

Carol-Ann lui mentionne que le comité doit 3000\$ à l'AED et que cela devra être remboursé cette année.

Marc-André explique qu'il souhaite reprendre à peu près la même base que les autres années, c'est-à-dire les visites de cabinets, la collaboration avec le tournoi de golf, la journée Blakes, les différents cocktails, le tailgate, etc... Il souhaiterait toutefois amener cette année une nouveauté, le colloque interfacultaire qui représente la majeure partie des dépenses prévues, soit 12500\$. Le comité voudrait organiser en collaboration avec les autres universités une fin de semaine à Québec, par exemple dans l'Atrium, où serait donné des conférences, activités, simulations avec des acteurs du milieu des affaires. Il souhaiterait ainsi développer le profil entrepreneurial. Il précise qu'ils ont déjà entré en contact avec des entrepreneurs.

Carol-Ann précise qu'elle préfère qu'il fasse un budget différent pour le colloque et que ce soit séparé du budget du CDAUL, comme par exemple la CADED. Elle mentionne qu'il faudrait également demander aux autres universités de cotiser pour l'organisation de cet événement.

Marc-André réplique que les frais chargés pour chaque étudiant, soit 70\$, couvreraient environ 70% des coûts du colloque et que dans la demande de commandite, il y a une différence d'uniquement 1000\$ par rapport à l'an dernier qui servirait pour le colloque.

Thibaud mentionne que ce n'est pas à l'association, ni au comité d'assumer les coûts pour le colloque car si c'est la seule année qu'il s'organise, il y aurait une certaine injustice dans les montants déboursés par chaque université. Il



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

précise qu'il faudrait contacter les autres comités de droit des affaires des autres facultés pour qu'il y ait une collaboration. Il se questionne également sur le volet hébergement du site internet.

Marc-André réplique que c'est pour le site internet du CDAUL.

Carol-Ann précise que selon les modifications au budget, soit en enlevant la partie colloque, les cafés et viennoiseries, en laissant les inscriptions au même nombre que l'an dernier et en déduisant la dette qu'ils ont envers l'association, ils ont un budget positif leur permettant de garder, comme souhaité, un fond de roulement de 1500\$ et plus.

Marc-André mentionne que le compte est présentement à 5000\$.

Carol-Ann explique que si justement l'AED leur accorde une commandite de 5000\$, ils auront 10000\$ dans le compte avec des dépenses de 4500\$. Elle précise donc qu'ils n'ont pas assez de nouvelles activités ou de dépenses qui justifierait autant de commandite.

Virginie affirme qu'elle est très intéressée à l'idée du colloque et souhaite les supporter à 100% mais que pour la commandite, il est important de regarder les budgets séparément puisqu'il faut garder à l'esprit qu'il est possible que cela ne fonctionne pas. De plus, elle mentionne que l'alternative d'un voyage à New York, comme ils avaient eu l'idée l'an dernier, pourrait être un bon plan B. Elle se questionne toutefois sur le budget, sans le colloque et sans le voyage, est-ce qu'il est justifié pour le comité d'avoir plus de fonds ?

Marc-André réplique qu'il souhaite laisser un fond de roulement pour les prochaines années.

Carol-Ann explique que même sans commandite, il tomberait à un fond de roulement de 1500\$, mentionnant ainsi qu'il pourrait pour cette année se financer à même le compte. Elle propose également que si le colloque ou le voyage se concrétise d'avoir une nouvelle rencontre où une commandite supplémentaire pourrait être attribuée.

Virginie lui mentionne également que pour le Combat des chefs, il pourrait



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

attendre de voir l'intérêt des étudiants à y participer avant d'augmenter le nombre de participants.

Marc-André réplique que c'est suite à une demande de leur commanditaire principal d'avoir un plus grand nombre d'étudiants.

Virginie lui mentionne que pour le financement du Colloque, il y a le Fond d'investissement étudiant de la Faculté qui pourrait contribuer puisqu'il y a un volet académique au colloque. Elle précise qu'il pourrait ainsi être intéressant de rencontrer la Faculté pour qu'il puisse collaborer avec eux et les aider.

Maude précise qu'une rencontre avec la Doyenne, vu la portée du colloque, pourrait être intéressant.

Marc-André réplique qu'il n'y avait pas pensé, mais le prend en note.

Virginie affirme que s'ils tiennent au projet, qui en est un incroyable et d'envergure, ils devront travailler fort et rapidement, vu la rentrée qui arrive à grand pas.

Carol-Ann rappelle qu'il faudra contacter les autres universités intéressées à participer afin que tous participent financièrement de manière équitable à cet événement. Elle précise que l'association est intéressée à investir dans ce projet, mais pas en tant que seule association.

Marc-Antoine précise qu'il serait également important d'intégrer plus les étudiants du certificat et du microprogramme dans leurs activités.

Marc-André le prend en note.

Marc-Antoine remercie Marc-André pour son temps.

G. Bureau d'information juridique (BIJ)

Véronique Jutras et Alexandra Vaillancourt entrent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine les invite à présenter leur vision du BIJ pour la prochaine année.

Véronique mentionne que cette année elles misent vraiment sur la publicité et également elles souhaitent faire des conférences dans les écoles secondaires. Elles voudraient également faire des capsules, par exemple indiquant les droits et les obligations à 15-16 ans où elles remettraient des objets promotionnels et dépliants expliquant ce qu'est le BIJ. Au niveau de la publicité, elle mentionne qu'elles ont également vérifié pour faire des affiches, dépliants et autres afin de mettre l'accent là-dessus, tout en misant également sur l'expérience bénévole.

Virginie souligne qu'elles prévoient dans leur budget des frais de 2400\$ pour des brunchs et dîners de bénévoles et qu'elles demandent 3000\$ de commandite. Elle précise que même si elle est au courant que le BIJ n'est pas un comité de l'AED et donc n'a aucune obligation de prendre en compte nos incertitudes, elle se questionne fortement sur le fait qu'il dépense autant d'argent pour de la nourriture au lieu de la mettre dans justement la publicité ou autre.

Véronique réplique qu'elle s'est basée sur les dépenses de l'an dernier mais qu'elle souhaite diminuer ses dépenses en prenant par exemple de la pizza au lieu d'un traiteur. Elle mentionne que le 3000\$ est ainsi vraiment pour la publicité.

Virginie réitère que c'est très coûteux et qu'elles veulent mettre la publicité de l'avant, donc elle se questionne sur la nécessité de mettre autant d'argent sur de la nourriture pour les bénévoles.

Alexandra explique qu'il y a 75 bénévoles et que cela fait environ 10\$ par personne par repas.

Carol-Ann se questionne sur la pertinence de faire un souper au début et à la fin. Elle précise que si l'AED donne une commandite de 3000\$, elle équivaut à un montant dépensé pour les repas donnés au bénévole et on demande cette année à tous les comités de réduire les lunchs, ce qui ne serait pas conséquent avec le fait de donner autant à un comité qui dépense un



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

montant substantiel sur la nourriture.

Alexandra précise qu'il y a eu de nombreux changements dans le temps d'attente avant le traitement d'un dossier et la prise de rendez-vous, que l'attente a été réduite par rapport aux autres universités.

Carol-Ann se questionne sur la nécessité de faire autant de publicités vu l'achalandage déjà présent ?

Alexandre réplique que l'achalandage n'est pas le même dans toutes les plages horaires et qu'il y a encore une grande nécessité de publicité, marketing et que le délai d'attente est dans une certaine mesure nécessaire afin de donner le temps aux bénévoles d'effectuer les recherches.

Carol-Ann se demande par rapport à leur projet de passer dans les écoles secondaires, s'il ne serait pas plus pertinent de passer dans les classes de Cégep, par exemple dans ceux de la technique juridique.

Véronique réplique que d'un point de vue logistique c'est plus facile de passer au secondaire.

Alexandra précise également que souvent les gens en technique juridique ont déjà les connaissances en droit et que le but est d'en apprendre à ceux qui ne possèdent pas les connaissances. Elle poursuit en mentionnant que les commandites provenant des bureaux d'avocats sont de plus en plus rares pour le BIJ selon les membres de l'exécutif sortants.

Maude se questionne sur le montant significatif qui est déboursé pour la publicité radio.

Véronique précise qu'ils n'ont pas les chiffres directement de l'impact qu'à eux cette publicité, mais que selon elle, cela en vaut la peine.

Alexandra mentionne que c'est souvent par le bouche à oreille que les gens entendent parler du BIJ, donc une personne qui l'entend à la radio et qui en parle avec ses amis/familles peut augmenter l'impact de ce genre de publicité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann demande si le 4000\$ pour la publicité sur les autobus est pour une durée déterminé et un nombre d'autobus précis.

Véronique répond que ce montant permet d'avoir une publicité dans 1 autobus sur 4 pour une durée de 4 mois. Elle précise que cette année ils pensent peut-être en mettre moins et viser plutôt les Métrobus vue que l'achalandage est plus grand.

Maude demande si cela inclut la production de l'affiche ou uniquement la publicité.

Alexandra réplique que cela inclut également la production et que les affiches imprimées peuvent également en cours de temps être déplacées.

William demande où seront les premières coupes dans leur budget si la commandite de l'AED est de moins de 3000\$.

Véronique explique qu'elle reverrait le montant déboursé pour les brunchs et les dîners.

Carol-Ann leur précise qu'il y a des nouveaux comptes Desjardins avec des frais moindre et que s'ils sont intéressés à faire le changement, il pourrait avoir toutes les factures virtuelles et sauver jusqu'à 100\$ de frais.

Véronique demande pourquoi l'an dernier ils n'ont faire le changement.

Carol-Ann mentionne que c'est un nouveau produit découvert par l'ancien vice-président aux finances de l'AED.

Virginie précise également que s'ils le souhaitent une publicité pourrait être insérée au sein de l'agenda afin de faire connaître le BIJ auprès des étudiants

Véronique réplique être intéressé par cette offre et enverra la publicité une fois faite.

Marc-Antoine remercie Véronique et Alexandra pour leurs temps.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

H. Café la Dissidence

Victor Lusinchi et Joannie Leclerc-Côté entrent.

Victor qu'il souhaite pour la prochaine année au niveau de l'approvisionnement amener de nombreuses innovations, notamment des mardi sushi tel qu'effectué dans le pavillon de médecine où il pourrait entrer en contact avec leur fournisseur afin d'obtenir les meilleurs prix possibles et ajouter de la variété.

Shanna demande s'il connaît le nom du fournisseur.

Victor réplique qu'il n'a pas encore cette information. Il mentionne également qu'il aimerait pouvoir offrir des shish taouk, mais que c'est uniquement pour le moment une idée vue la problématique d'en avoir des frais tous les jours.

Virginie demande s'ils ont réussi à regarder pour les salades repas.

Victor précise qu'il est en train de vérifier pour cela.

Joannie explique qu'ils souhaitent changer la machine keurig également pour une machine expresso.

William se questionne sur la possibilité de cela vu les ententes actuelles avec le fournisseur.

Joannie précise qu'ils garderaient le même donc qu'il n'y a pas de problématique.

Victor explique que cette année, ils veulent stimuler le café, que les comités sachent qu'il est possible de faire des activités à la Dissidence, en faisant de la Dissidence le lieu que tous veulent aller.

Shanna précise qu'il faudrait mettre l'emphase sur les étudiants de premières années, afin de leur faire connaître le café dès le début de leur entrée au baccalauréat.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon leur propose de faire de la publicité durant les initiations.

Victor précise qu'il est en contact avec le GRAAL pour attirer les premières années et qu'il est en attente de nouvelles de leur part. Il poursuit en mentionnant qu'avec des nouveautés tel par exemple les sushis, ils pourraient rejoindre plus d'étudiants plutôt qu'avec des party et activités.

Jean se questionne sur les raisons de pourquoi l'AED devrait payer leur loyer.

Virginie clarifie la situation en mentionnant que l'an dernier il y a eu de nombreux resserrement dans la gestion de la Dissidence notamment la création d'un inventaire, de documents financiers, d'une modification des prix afin de rendre le tout plus accessible aux étudiants. Toutefois, cela a amené une légère baisse des revenus et vu le travail énorme qui avait été fait, pour permettre au Café de rester en fonction, l'AED a décidé de payer le loyer, le téléphone et l'interac, équivalent dans une certaine mesure à une commandite de l'AED au comité.

Jean précise qu'il pose la question pour comprendre l'idée derrière cela et que s'ils ont besoin que l'AED paie le loyer c'est parce qu'ils ne sont pas auto-suffisants.

Joannie réplique qu'ils ont déjà coupé beaucoup et que malgré les coupures, ils n'y arrivent pas. Elle mentionne également qu'il du local officiel de l'AED et pour les comités, donc qu'il est malgré tout très important de le garder ouvert.

Victor précise que le local de la Dissidence sert aussi de local pour se détendre, relaxer et discuter avec les autres étudiants.

Jean réplique qu'il ne croit pas que cela devrait devenir une coutume de faire payer le loyer du café par l'AED, car il mentionne que selon lui ce n'est pas le rôle de l'association de colmater la brèche. Il se questionne aussi sur les projets à venir afin de les aider à atteindre l'autosuffisance.

Joannie explique que l'an dernier elle ne connaissait pas les produits de la Dissidence et que cette année, ils veulent augmenter la visibilité du café,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

notamment avec la machine à expresso.

Jean suggère de se rapprocher des autres comités pour faire davantage de publicités.

Victor réplique qu'il ne veut tout de même pas contraindre les gens.

William explique que selon lui le gros débat avec la Dissidence est soit d'offrir des produits plus dispendieux donc faire plus de profits en prenant en considération que d'autres cafés étudiants sont proches et moins chers, soit de mise sur des prix plus bas en espérant augmenter les ventes. Il croit que s'ils offrent des prix compétitifs, l'augmentation est fort probable.

Carol-Ann précise que c'est ce qu'ils avaient tenté de faire cette année.

Victor réplique qu'il faut un équilibre, ce qu'ils vont essayer de trouver pour la prochaine année.

Virginie leur propose de contacter notamment le comité Socio-politique qui souhaite organiser des bières et politiques au courant de l'année, ce qui pourrait être intéressant dans le Café. De plus, elle se questionne dans le projet initial des pré-drinks qu'ils souhaitent organiser.

Victor réplique que c'est majoritairement l'idée de leur gérant aux bénévoles, qui n'est malheureusement pas présent aujourd'hui pour développer sur le sujet, mais qu'ils souhaitent en organiser afin d'augmenter les revenus.

Shanna demande s'ils souhaitent quand même garder les produits actuels malgré les nouveautés.

Joannie précise qu'ils n'ont pas encore pris de décision à ce sujet.

Carol-Ann leur mentionne qu'ils peuvent enlever les taxes puisqu'ils font en bas de 50 000\$ de revenus, que le montant de l'entretien peut être descendu ainsi que les dépenses pour la papeterie. Elle précise également qu'elle peut également prêter sa Wii cette année s'il le souhaite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie précise que la pendaison de crémaillère organisée l'an dernier avait permis de faire connaître la Dissidence et ses produits, qu'il y avait eu de nombreuses dégustations et activités. Elle mentionne qu'il est important que la Dissidence se fasse connaître rapidement par les nouveaux étudiants.

Carol-Ann explique que l'an dernier, les gérants de la Dissidence avaient descendu les prix de nombreux produits afin de les rendre plus abordable aux étudiants puisque le but du Café n'est pas nécessairement d'être profitable mais d'avoir des finances équilibrées. Elle leur propose ainsi d'augmenter certains produits d'environ 0.25\$ à 0.50\$.

William leur propose de favoriser les promotions quotidiennes s'il augmente les prix les autres jours de la semaine.

Carol-Ann leur mentionne qu'il y a un énorme travail de marketing à faire cette année.

Simon réitère l'importance de rejoindre les premières années, que cela pourrait faire une grosse différence.

Victor mentionne qu'ils avaient eu l'idée d'ouvrir la dissidence dès la première semaine de cours.

Virginie leur précise qu'ils doivent par contre prendre en considération que le GRAAL utilise généralement la dissidence pour entreposer les matériels la première semaine, mais qu'un autre local pourrait leur être proposé. Elle mentionne qu'il peut également y avoir la problématique des bénévoles, puisqu'ils arrivent fréquemment que tous ne sont pas encore trouvés et que parfois ce sont les nouveaux étudiants qui occupent les permanences restantes.

Carol-Ann mentionne que présentement ils n'ont pas les fonds nécessaires pour commencer l'année et faire toutes les commandes nécessaires, elle leur propose ainsi de leur faire un prêt.

Joannie mentionne qu'il faudrait effectivement qu'elles regardent cela



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

ensemble afin de pouvoir ouvrir en septembre le Café.

Thibaud souligne qu'on désire que les comités considèrent davantage les gens du certificat et du microprogramme.

Marc-Antoine remercie Joannie et Victor.

I. Comité de la Simulation des Nations Unies

Arad Tchouldjian et Sarah Litalien entrent.

Arad explique qu'il n'y a pas réellement de changement pour la présente année. Le but du comité est de préparer les délégués où ils souhaitent changer d'approche avec les étudiants afin d'en avoir une plus interactive avec des « workshops ». Il poursuit en mentionnant qu'ils ont un contact au sein de l'ONU et qu'il souhaiterait faire une conférence en cours d'année mais que rien n'est encore confirmé. Les moyens de financement restent les mêmes, c'est-à-dire le party Sharpie ainsi que la vente de cupcakes et pour les dates tout est discutable.

Virginie leur suggère le 24 novembre pour le party Sharpie.

Arad réplique que cela lui convient parfaitement.

Virginie se questionne par la suite sur les frais de kiosque.

Sarah précise que ce sont les frais pour le kiosque de ventes de cupcakes.

Virginie se questionne également sur le budget pour les t-shirts.

Arad explique que ce serait un petit souvenir pour les membres de la délégation, pour une question d'uniformité et d'esprit d'équipe.

Jean Bertrand précise que selon lui les prix par étudiant devraient plutôt être augmentés afin de payer pour les t-shirts.

Carol-Ann précise quand retravaillant leur budget un peu, la dépense des t-



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

shirts ne fonctionnerait effectivement pas afin d'obtenir un équilibre. Elle se questionne également sur le montant de la commandite demandée, soit 2950,00\$, qui est supérieure aux années précédentes.

Sarah réplique que c'est le montant qui permettrait au comité de couvrir les activités et leurs dépenses.

Carol-Ann mentionne que c'est une grosse somme pour une activité qui ne concerne qu'une vingtaine d'étudiants.

Arad explique qu'il est important que les délégués n'aient pas un trop gros fardeau financier pour participer à l'activités afin d'avoir un plus grand taux de participation.

Carol-Ann demande s'ils ont encore l'entente avec le Cégep St-Lawrence.

Arad précise que l'entente est encore en place.

Carol-Ann mentionne qu'ils doivent encore au comité un chèque datant de l'an dernier pour leur partie du montant déboursé pour les autobus.

Virginie demande s'ils croient pouvoir aller chercher plus de commandites, qu'ils pourraient en chercher des nouvelles afin de réduire le prix des participants de cette manière.

Arad précise qu'ils ont dans la difficulté dans ce domaine, la simulation des Nations Unies étant une activité très précise qui rejoint pas de nombreux commanditaires. Il voudrait ainsi avoir suffisamment d'argent pour leurs activités d'où la demande de commandite plus élevée.

Carol-Ann explique qu'ils devraient être en mesure de trouver des commandites, que ce soit au niveau politique ou autres.

William demande s'il y a une autre activité de financement qui pourrait être possible. Il souligne également qu'un participant doit faire certaines concessions pour participer à l'activité et qu'il serait possible de leur demander de mettre la main à la pâte également dans la recherche de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

commandite. Il avance qu'on pourrait rajouter une activité de financement et aller chercher un montant supplémentaire. Il mentionne également que la vente de cupcakes constitue un moyen de financement un peu limité.

Arad mentionne qu'ils se pencheront sur l'idée.

Carol-Ann mentionne qu'il ne faut pas inclure le 84,00\$ de frais de comptes.

Sarah se questionne sur la raison.

Carol-Ann explique qu'il y a eu une modification des comptes des comités de l'AED et que les frais ne sont ainsi plus applicables.

Marc-Antoine remercie Arad et Sarah pour leur temps.

J. Comité de Droit Notarial

Nhu-Y Pham entre et explique qu'elle souhaiterait avoir du financement pour leurs deux branches d'activités.

Carol-Ann se questionne sur la pertinence de passer dans les classes considérant qu'il y a déjà le 5 à 7 des comités qui sert à faire connaître les comités.

Nhu-Y explique que l'ancienne représentante au notariat l'avait fait l'an dernier mais qu'elle prendra en considération l'évènement des comités mais souhaiterait quand même passer dans les cours puisque ce n'est pas tout le monde qui vient à la soirée des comités.

William se questionne sur la pertinence d'aller dans le cours d'Univers du droit, étant aussi tôt dans le cursus pour commencer à parler du notariat. Il s'inquiète sur le fait que le message soit peut être un peu flou parce que les étudiants ne savent pas nécessairement ce que le droit est réellement. Il propose plutôt le cours de Droit des biens où les étudiants peuvent commencer à se poser des questions sur le notariat. Il croit qu'il serait plus avisé de passer dans les cours de deuxième session, voir de deuxième année.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Nhu-Y réplique qu'elle est en accord mais qu'elle se base majoritairement sur ce que l'ancienne représentante au notariat lui a dit. Elle poursuit en indiquant ce qu'elle souhaiterait pour la présentation de la maîtrise en notariat.

Maude se demande si la conseillère en emploi de la Faculté de droit a communiqué avec eux.

Nhu-Y réplique à l'affirmative.

Carol-Ann se questionne par rapport au budget au montant accordé pour des lunches.

Nhu-Y explique que c'est pour attirer des gens.

Carol-Ann précise que tous les comités font cela, donc qu'ils pourraient être utiles de trouver d'autres solutions pour les attirer.

Virginie mentionne qu'il n'y a pas le moment aucune conférence de prévue sur l'heure du dîner pour le mois de février et donc que cela pourrait être un bon moment pour eux, contrairement au mois de novembre où il y a presque des conférences de prévues tous les midis.

Maude précise toutefois qu'il serait bien, étant le mois de la carrière en novembre, qu'il y ait de leurs conférences également. Elle mentionne qu'il faut faire attention pour qu'ils n'en aillent pas trop le même midi, mais que les commanditaires œuvrant dans la profession d'avocat ne seraient pas affectés avec des conférences touchant plutôt la profession notariale. Il ne faut ainsi pas exclure le droit notarial du mois de carrière.

William précise qu'il ne faut pas non plus dissiper l'importance des activités, des conférences qui offrent des lunches, et qu'il ne faudrait pas faire de compétition non plus entre les conférences.

Carol-Ann poursuit en indiquant que dans leur budget il n'y a pas à encourir pour la journée carrière, étant l'AED qui défrais les coûts. Mais qu'il pourrait travailler avec la vice-présidente aux affaires professionnelles pour qu'il y ait



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

plus de représentant de la profession notariale lors de celle-ci.
Virginie demande des éclaircissements sur les soirées cocktail prévues dans leur plan initial.

Nhu-Y explique qu'ils souhaitent organisés des soirées style cocktail avec des professionnels du milieu tout en offrant des rafraichissements et de la nourriture.

Virginie suggère certaines dates pour les différentes activités.

Carol-Ann se questionne sur la différence entre les Notair'action et les 5 à 7 de prévue dans leur budget.

Nhu-Y précise qu'ils souhaiteraient faire d'autres types de soirées, mais que cela n'est pas encore définit.

Carol-Ann leur précise que les salles au pavillon DKN sont généralement gratuites, donc qu'ils n'ont pas à prévoir des coûts.

Nhu-Y explique qu'ils voulaient peut-être prendre une salle au Desjardins pour leur soirée.

Virginie précise que cela pourrait être plus accessible pour les étudiants s'ils faisaient l'activité au DKN. Elle se questionne également sur les dépenses dans le budget prévue pour des photographes et caméramans et sa pertinence, étant des coûts très élevés.

Nhu-Y explique qu'ils souhaitaient filmer les conférences et avoir un photographe à tous leurs évènements.

Virginie précise qu'ils pourraient utiliser un téléphone intelligent et « Facebook live » s'il souhaite filmer absolument, ce qui ne nécessiterait aucun frais. Elle se demande aussi pourquoi la journée notaire d'un jour avait été abandonnée par la Chambre des notaires.

Nhu-Y réplique qu'elle l'ignore.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie précise qu'il pourrait être utile d'avoir cette information avant de ramener l'activité.

Carol-Ann explique qu'après révision du budget il aurait un surplus d'environ 650.00\$, ce qui serait excellent pour un comité dans sa première année.

Marc-Antoine remercie Nhu-Y pour son temps.

K. Festival de Droit

Marie-Louise et Rebecca Garon entrent.

Marie-Louise explique qu'ils n'ont pas encore trouvé leur thème, mais qu'ils souhaitent trouver quelque chose de joyeux.

Virginie demande si elles ont eu des nouvelles pour la location pour le lounge.

Rebecca réplique que non.

Virginie explique qu'elle s'est renseignée auprès du BEC et que normalement malgré les constructions ils devraient être possible de réserver la partie gauche du Hall, donc qu'il ne devrait pas y avoir de problème normalement.

Marie-Louise précise qu'elles avaient pensé à la rigueur fait un petit coin dans la Dissidence. Elle mentionne qu'elles souhaitent reprendre certaines des idées de l'an dernier, en plus d'y ajouter un atelier de yoga, un concours de selfies, avec comme but de faire participer le plus d'étudiants possibles.

Rebecca poursuit en indiquant que la majorité des activités des années précédentes vont rester.

Virginie leur suggère la date du 15 septembre pour leur party de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

financement.

Marie-Louise réplique que cela leur convient.

Jean Bertrand se questionne sur l'atelier de yoga.

Rebecca explique que l'atelier serait donné par Méline, leur VP aux finances, qui en fait régulièrement.

Virginie leur propose de le faire dans un local du DKN, par exemple le 2419, au lieu d'un gymnase, puisqu'il n'y aurait pas de frais et aurait une garantie qu'il serait réservé.

Carol-Ann mentionne qu'elles ont présentement dans le compte un montant substantiel, plus que ce qui est demandé normalement en fond de roulement pour les comités et donc que cela pourrait affecter leur commandite, dans le sens qu'elles pourront utiliser une partie de celui-ci. Elle se questionne également sur le prix des billets pour le party de financement.

Marie-Louise précise qu'il serait environ 7.00\$, mais que le prix en prévente et à la porte serait différent.

Carol-Ann leur propose d'essayer d'avoir une commandite d'une épicerie pour ce qu'ils souhaitent acheter.

Marc-Antoine précise que les épiciers sont généralement très entrain à commanditer les activités étudiantes et qu'il faudrait vérifier à l'AED pour les assiettes et les verres car il en restait de l'an dernier.

Carol-Ann demande si l'an dernier il y avait eu de la nourriture en trop.

Marc-Antoine, étant le président du Comité l'an dernier, précise qu'il y avait



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

rester uniquement du café, donc qu'il pourrait diminuer le nombre pour cette commande-là.

Virginie leur demande si elles ont eu des nouvelles de leur commanditaire principal.

Rebecca réplique qu'elles n'ont toujours aucune nouvelle pour le moment.

Maude explique qu'il est possible qu'elles n'aient pas encore de nouvelles de leur commanditaire des dernières années car la personne qui était en charge auparavant est partie à la retraite.

Virginie leur mentionne également que lorsqu'ils sauront quel concert de l'OSQ elles souhaitent pour leur activité, qu'elles pourraient essayer de leur avoir un meilleur prix.

Maude leur précise également de l'informer lorsqu'elles sauront la date de leur cocktail avec leur commanditaire afin qu'il n'y aille pas d'autres activités en même temps.

Carol-Ann leur demande s'il est nécessaire que les membres du comité aient des t-shirts, étant une dépense importante.

Marc-Antoine explique cela fait partie du plan de commandite donc qu'ils sont très importants.

Carol-Ann précise que leur budget semble très bien mais qu'il est primordial qu'il ait un commanditaire pour l'organisation de leur activité.

Virginie mentionne également qu'ils doivent l'informer pour les locaux nécessaires, autant pour les diverses activités que le cocktail.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine mentionne qu'il serait important de considérer les gens du certificat et du microgramme dans leurs activités et remercie Marie-Louise et Rebecca pour leur temps.

L. Comité du Grand Maillet

Valérie Cloutier et Laurence Bélanger entrent.

Valérie explique que pour cette année, elles voudraient changer le Grand Maillet, elles souhaiteraient avoir plus de monde, plus de commanditaires. Elle précise qu'ils ont d'ailleurs commencé à en contacter plusieurs, qu'elles veulent organiser des tirages de prix comme levée de fonds. Elle mentionne qu'elles souhaitent utiliser d'autres moyens de financement que simplement un party afin de faire changement, par exemple une soirée hot dog, un tournoi de beerpong, ...

Virginie leur mentionne qu'étant dans les derniers événements de l'année, elles pourraient se permettre de faire une partie de leur activité de financement lors de la session d'Hiver vu qu'il y en a moins et que cela pourrait être plus avantageux.

Carol-Ann précise que présentement dans leur budget le prix pour les étudiants et les professeurs sont les mêmes, tandis que dans les années précédentes il était différent, et qu'elles pourraient se permettre un prix plus élevé pour les professeurs.

Laurence explique que son budget est très conservateur, mais qu'elles souhaitent diminuer le prix des étudiants éventuellement.

Valérie poursuit en mentionnant que le budget est majoritairement de base présentement et a été fait selon les chiffres de l'an dernier, mais qu'il y aura beaucoup d'aspects qui seront sujet à changement. Elle explique qu'elles ont à date visiter environ trois salles pouvant contenir plus de personnes et qui avaient des prix de location moins élevés.

Virginie explique qu'il pourrait, pour augmenter le nombre de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

commanditaire, inclure dans leur plan de commandite la possibilité de nommer un des prix après eux. Elle explique également que selon leur plan initial, elles ont mentionné vouloir enlever certains des prix remis aux professeurs, mais elle trouve que cela serait très dommage puisqu'il y en a déjà par énormément et que c'est un beau moment où les étudiants soulignent le bon travail des enseignants. Elle précise également que l'an dernier les étudiants ont fait preuve d'une grande impolitesse lors de la réception face aux invités et aux animateurs et qu'il serait important d'y remédier cette année.

Valérie précise qu'elles souhaitent également que la situation ne se reproduise pas.

Virginie explique que la date souhaitée pour le Grand Maillet ne serait pas possible, puisqu'il y a également l'élection du nouvel exécutif qui se fait et il y a des délais à respecter et donc qu'il faudrait le garder comme les années précédentes.

Valérie précise qu'elles voulaient s'éloigner plus des examens, mais qu'elles feront la modification.

Laurence se demande s'il est obligatoire que l'évènement se tienne un jeudi.

Virginie réplique qu'il n'a rien qui les oblige, mais qu'en changeant de dates ils pourraient perdre un certain nombre d'étudiants.

Marc-Antoine précise toutefois que le défilé de mode c'est déjà tenu un mercredi soir et qu'il y avait eu un bon taux de participation malgré tout.

Valérie explique qu'elles souhaiteraient faire ajouter un membre afin d'avoir quelqu'un aux communications, que c'est un évènement qu'il nécessite beaucoup d'aide.

Virginie mentionne qu'elle pourra le rajouter lors de l'Assemblée générale d'Automne.

Laurence explique que pour son budget il va être sujet à de nombreuses modifications et qu'elle le tiendra à jour selon les soumissions qu'elles



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

reçoivent ainsi que les commanditaires.

Marc-Antoine remercie Valérie et Laurence pour leur temps.

M. Avocats Sans Frontières (ASF)

Carol-Ann explique qu'il y a eu certaines problématiques avec ASF l'an dernier puisqu'ils ont fait leur don avant d'avoir payé toutes leurs factures et que tout cela ne semble pas régler complètement. Elle mentionne donc que puisque les membres de pouvaient être présents en personne au CC, elle pense qu'il pourrait être judicieux d'attendre de les rencontrer en personne.

Marc-Antoine propose de reporter l'audition d'ASF à une date ultérieure.

Simon appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

N. Comité des Finissants

Philippe Boily et Léonie Côté entrent.

Léonie explique que cette année ils ne souhaitent premièrement pas faire de bagues, n'en ayant vendu uniquement deux l'an dernier. Elle précise que cette année, ils souhaitent faire trois affaires, soit le bal, l'album et les photos de finissants, avec comme financement la recherche de commandite, le pré-drink ainsi que faire le bar de trois évènements au cours de l'année.

Philippe précise toutefois qu'il n'est pas certain qu'il va y avoir un Gala Graal, donc ce n'est pas certain que le comité des finissants pour y faire le bar comme activité de financement.

Shanna demande s'ils vont avoir également cette année les conférences des conseillers financiers.

Léonie explique qu'elle est en négociation avec eux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie précise que lorsqu'elle aura les dates, de lui en informer, qu'elle pourrait les mettre dans l'agenda ce qui pourrait aider au niveau de la visibilité. Elle se questionne également sur l'organisation de l'After-Party de la soirée d'ASF, sur l'entente pour la vente de billets qu'ils ont avec eux.

Léonie explique que les gens pourront soit acheter un billet avec l'After d'inclut où ils feront une partie des profits ou acheter un billet uniquement pour l'After sinon où ils feront l'entièreté des profits.

Virginie leur précise également de faire attention cette année pour la prise de photo autant des étudiants que des comités, puisque l'an dernier elles avaient été prises un peu tard.

Jean Bertrand se questionne sur la justification de la demande de commandite.

Philippe explique que les commanditaires, les activités de financement varient à chaque année et que puisque leur activité est dans aussi longtemps, ils restent beaucoup d'informations, d'idées qui seront sujet à modification.

Carol-Ann précise que l'an dernier le comité avait eu 4 000.00\$ de commandite au début, mais qu'en cours d'année ils ont eu 1 500.00\$ de plus à cause des diverses dépenses. Elle explique qu'il est effectivement difficile de prévoir exactement leur budget, leur évènement étant dans environ un an.

Léonie explique également qu'ils n'ont pas encore tous les chiffres de l'an dernier puisque le bal était il y a environ deux mois, ce qui a été plus difficile pour le budget prévisionnel.

Carol-Ann précise que cette année ils ont également eu la problématique qu'il ne savait pas combien allait couter l'album avait de le faire payer aux étudiants, ce qui explique également un peu leur budget.

Léonie explique qu'elle va le prendre ne compte.

Carol-Ann mentionne également qu'elle a été contacté par des étudiants du



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

deuxième cycle (environ six ou sept) qui souhaiterait prendre leur photo de finissants en même temps que les étudiants de premier cycle et qu'il pourrait déboursier une partie des coûts. Elle précise également qu'elle ne voit dans les budgets qu'un montant de 10 000\$ pour le cocktail, ce qu'elle trouve très élevée. Elle leur propose de ne pas inclure de consommation gratuite pour les parents car ce n'est pas nécessairement aux étudiants de payer pour cela. Elle leur propose également d'envoyer les invitations par courriel au lieu de par invitations papiers par soucis de développement durable et de raisons économiques.

Virginie leur demande s'ils sont entrés en contact avec les personnes responsables pour faire le bar lors du Show de la rentrée.

Léonie précise qu'ils ne l'ont pas encore fait.

Thibaud mentionne qu'il peut les mettre en contact avec la personne responsable.

Carol-Ann se questionne sur le montant important qui sert à payer la compagnie organisant une partie de l'évènement, en se demandant s'il ne serait pas moins cher de l'organiser par eux-mêmes, tout en ajoutant par exemple un membre au comité.

Léonie explique que cette compagnie aide beaucoup dans la recherche d'hôtels et organise une grande partie à coût pas si élevé.

Virginie leur suggère de demander à la compagnie de fournir une facture complète et détaillée de toutes les dépenses afin d'avoir une meilleure idée de comment l'argent du comité est dépensé.

Léonie réplique qu'elle va s'informer.

Marc-Antoine remercie Philippe et Léonie.

O. Journal Le Verdict

Jeanne Larose, Roxanne Lefebvre et Rodrigo Olmos entrent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jeanne explique qu'ils veulent faire les choses différemment pour la prochaine année, elle souhaite qu'il y ait plus d'articles mais également des entrevues avec notamment les membres de l'AED afin de pouvoir communiquer davantage avec les étudiants, des professionnels, des journalistes, des politiciens ou toutes autres personnes qui permettraient d'avoir plus d'avenues possibles. Elle poursuit en mentionnant qu'ils souhaitent s'organiser également pour des photos des événements apparaissent dans le Verdict. Elle explique qu'ils aimeraient avoir un blogue et cela serait donc plus attrayant avec des photos et également ils aimeraient avoir une section pour les étudiants à l'étranger qui pourraient parler de leur expérience.

Virginie se questionne sur la possibilité pour le comité de retirer entièrement le format papier et de passer uniquement au format numérique afin d'être plus axé sur le développement durable ainsi que pour y effectuer des grandes économies.

Roxanne explique que l'an dernier le format papier était plus consulté que le format numérique et donc qu'il est encore utile d'en avoir.

Carol-Ann réplique que l'an dernier la page Facebook du journal n'était toutefois pas très connue et que cette année, en partageant et invitant plus les étudiants que cela pourrait augmenter sa popularité.

Jean Bertrand mentionne qu'il est d'accord sur le point qu'il faut y aller graduellement pour passer au format numérique exclusivement, il leur propose d'en mettre à l'extérieur des locaux de classes.

Jeanne précise qu'ils ont pensé fonctionner avec un système de commande pour les formats papier.

Virginie réitère la diminution des coûts qu'engendrait l'abolition du format papier et que ce sont des fonds qui pourraient être réinvestis ailleurs, par exemple pour le marketing, la publicité, que les possibilités sont très grandes. Elle explique qu'ils pourraient même faire un applicable.

Rodrigo explique qu'ils se sont fait dire que pour leur public une application



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

ne serait pas nécessaire.

Virginie se questionne sur la soirée d'ouverture prévue dans leur projet initial.

Jeanne explique qu'ils souhaitaient peut être faire une soirée de type 5 à 7 pour le lancement du journal mais qu'ils ne sont pas encore certains.

Maude demande quand serait la première publication.

Rodrigo précise qu'il est prévu que ce soit le 15 septembre mais que ça pourrait décaler un peu s'ils décident de faire un site internet.

William explique qu'il pourrait faire comme pour le guide académique, soit de laisser en format papier, en consultation seulement, du journal pour les étudiants au local de la Dissidence et de l'AED.

Rodrigo précise toutefois que le prix pour le graphiste serait le même qu'il y ait cinq ou cinquante copie papier.

Carol-Ann, en lien avec le budget de l'an dernier, se questionne sur les commandites reçus de l'an dernier qui ont été modifiés à la baisse dans leur budget de cette année.

Rodrigo explique qu'il y a eu des changements dans les espaces publicitaires et c'est ce qui explique les changements.

Carol-Ann leur propose d'essayer de contacter plus de commanditaires afin d'augmenter leur revenu.

Rodrigo précise qu'ils n'ont indiqués dans le budget présentement uniquement les commanditaires qu'ils ont contactés à ce jour.

Carol-Ann demande pourquoi l'an dernier il avait un graphiste à 100.00\$ la publication et que cette année il souhaite en prendre un à 200.00\$ la publication.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Rodrigo explique qu'il souhaite faire affaire avec quelqu'un de nouveau cette année et ce sont les soumissions qu'ils ont reçu à date, mais que cela n'est pas encore confirmé.

Roxanne poursuit en indiquant qu'ils cherchent cette année à faire des modifications afin que la couverture soit plus attirante et que c'est ce que le comité de l'an dernier avait recommandé.

William demande s'il va y avoir six ou huit publications cette année.

Jeanne explique que cela va dépendre de la date de parution de leur numéro, soit tous les premiers des mois ou tous les 15 des mois.

Carol-Ann précise que pour le mois de décembre et avril ça tomberait directement dans la période d'examen et dans leur fin de mandat et donc qu'il faudra le prendre en compte. Elle précise que normalement ça donnerait six parutions. Elle poursuit en mentionnant qu'ils ont présentement dans le compte beaucoup plus que le fond de roulement normalement demandé au comité et donc qu'ils pourraient en utiliser une partie.

Jean Bertrand demande combien ils souhaiteraient faire d'exemplaire papier.

Rodrigo explique que l'an dernier il y en avait 150 d'imprimés au début et 75 à la fin, mais que cette année il souhaiterait en imprimer un peu moins.

Carol-Ann leur propose d'en imprimer entre 10 à 30 copies papier.

Jean Bertrand n'est pas d'accord.

Virginie mentionne qu'ils se doivent quand même de considérer qu'il a été voté en AG que l'AED et ses comités suivent une ligné plus axé sur le développement durable.

Jeanne précise qu'ils vont le prendre en note et qu'elle aime bien l'idée d'en avoir des copies pour la consultation dans des lieux fixes. Elle demande s'ils pourraient en mettre à la bibliothèque.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude explique qu'il serait mieux qu'ils contactent la bibliothèque-même pour voir s'ils ont des endroits où cela serait possible.

Virginie leur suggère d'élargir les endroits qu'ils contactaient pour les commanditaires.

Rodrigo demande s'il y a des limites, des exclusivités qu'ils doivent respecter.

Virginie explique qu'autres l'exclusivité en lien avec le VP socioculturelles, il n'y en a pas.

Patenaude les remercie.

P. Comité du Tournoi des maîtres

Olivier Tremblay entre.

Carol-Ann explique à Olivier les raisons du rapatriement du compte du Tournoi des maîtres l'an dernier, soit la « faillite » du comité vu l'erreur dans la lecture du contrat de la part des membres de l'organisation, ce qui a mis dans le négatif de 1 500.00\$ le comité.

Olivier précise qu'ils feront doublement attention cette année. Il explique qu'ils ont choisis le même terrain que l'an dernier, étant le moins dispendieux, et que le tournoi devrait être assez similaire à l'année dernière, mais que les activités aux divers trous seraient différents, ainsi que le souper et l'animation.

Virginie précise que l'an dernier, les personnes avec des allergies alimentaires avaient été fortement limités au niveau du souper et qu'ils seraient importants cette année de les prendre en note et de les transmettre au traiteur avant. Elle demande s'ils ont fait soumissions pour les autobus et si cela pourrait cette année inclure un espace pour les sacs de golf.

Olivier explique qu'ils n'ont pas encore eu la réponse de leur soumission, mais que cela devrait ressembler aux années précédentes et que pour les sacs, ils devront probablement louer une caravane pour les transporter.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William demande comment ils pensent s'y prendre pour contacter les commanditaires.

Olivier explique que le comité a une liste de personnes à contacter et qu'ils désirent se prendre plus tôt que l'an dernier afin d'en rejoindre plus.

William précise que la liste date de l'an dernier et qu'ils pourraient en contacter des nouveaux commanditaires.

Maude explique qu'elle a une liste des personnes ressources dans les divers cabinets avec les adresses pour les rejoindre et qu'elle peut leur fournir celle-ci, que cela pourrait faciliter la communication.

Marc-Antoine remercie Olivier.

Q. Comité du Groupe recrue de l'année à Laval (GRAAL)

Philippe Boily et Sophie Thériault entrent.

Philippe explique le thème de « dégénération » de la semaine d'intégration et demande l'opinion des exécutants sur celui-ci

Marc-Antoine précise qu'il trouve cela très original.

Philippe explique que vu les contraintes mises en place par l'Université cette année, il ne sera pas possible de se rejoindre comme à l'habitude devant le DKN mais qu'il devrait y avoir un espace aménager dans le stationnement du pavillon Desjardins. Il précise qu'il est en attente de savoir avec quelle entreprise sera signé l'entente avant de pouvoir réserver les bars pour le « Pub Crawl ».

Simon réplique qu'il devrait avoir la réponse dans les prochains jours.

Philippe explique qu'il souhaite faire une journée sportive potentiellement le lundi, mais que c'est en attente.

Virginie leur propose la possibilité de faire du laser tag.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie explique que c'est très dispendieux, notamment avec le nombre de personnes que cela impliquerait d'amener.

Philippe poursuit en indiquant que ce déroulement le mardi soir le souper mais que le restaurant reste à confirmer puisqu'ils souhaitent en trouver un qui sera également à proximité du bar pour la suite de la soirée. Il explique que le mercredi se tiendra le cocktail au pavillon du Desjardins, que le jeudi il y aura le BBQ de style kermesse et que le vendredi il y aura la classique cabane.

Virginie demande ce qu'ils ont de prévus pour les initiations d'hiver.

Philippe réplique que c'est encore nébuleux, qu'il n'y a rien de fixé pour le moment et qu'ils souhaitent y amener du changement vu le bas taux de participation d'années en années.

Marc-Antoine les remercie.

R. Comité du Défilé de mode

Véronique Leclerc et Sophie Thériault entrent.

Véronique explique que leur thème pour cette année serai « Throwback » avec des hits des dernières années.

Carol-Ann souligne que c'était il y a deux ans un thème très similaires.

Véronique précise que cette année il souhaite faire changement, notamment au niveau de la salle, et qu'il souhaiterait remettre des fonds à une Fondation.

Virginie mentionne que la salle utilisée l'an dernier étant sans frais et donc qu'ils devront en prendre compte dans leur budget s'ils souhaitent la changer. Elle mentionne également qu'elle a un léger problème par le fait qu'il souhaite faire un don, du fait que l'AED a déjà un comité qui effectue des levées de fonds pour des Fondations et organismes, et qu'il pourrait



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

plutôt mettre par exemple une boîte pour ramasser soit des denrées ou des vêtements, mais que niveau monétaire, elle ne pense pas que c'est l'objectif du comité.

Véronique explique que pour leurs moyens de financements, ils souhaitent faire une vente de cupcakes ainsi qu'un party de financement qui sera probablement fait en collaboration avec le GRAAL.

Carol-Ann mentionne qu'ils ont présentement dans leur compte en banque un plus grand fond de roulement que ce qui est demandé au comité et donc qu'ils pourraient se permettre d'en utiliser une partie.

William demande s'ils pourraient être possible de demander aux boutiques de faire don de leur vêtement directement.

Véronique explique que ce n'est pas ce que recherche les boutiques.

Carol-Ann demande des explications en lien avec les dépenses pour le stationnement dans le budget.

Véronique précise que c'est un indicatif qui est en lien avec ce que cela leur a coûté l'an dernier.

Virginie précise que dans leur budget la section un et quatre se ressemble énormément et semble être en fait pour les mêmes dépenses.

Véronique précise qu'il y a effectivement des modifications à effectuer au sein du budget. Elle se questionne toutefois sur la possibilité d'être assurée avec l'AED pour leur événement et vêtement.

Carol-Ann explique qu'il faudrait prendre une assurance en responsabilité civile pour les mannequins, ce qui avait été fait l'an dernier. Toutefois, elle précise que l'ancien VP aux finances lui avait suggéré de ne pas en prendre une cette année vu le montant de la franchise et qu'il serait possible de simplement engager l'AED pour les vêtements en cas de bris. Elle suggère donc de vérifier avec les boutiques si certaines l'exigent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie mentionne également qu'il devrait signer un contrat avec les boutiques car l'an dernier ils s'étaient fait lâcher pas une compagnie à la dernière minute. Elle se questionne également sur la dépense de 600.00\$ de prévue dans le budget étant donné que c'est le comité des finissants qui s'occupent du bar lors de l'évènement.

Sophie précise qu'il était dans le budget de l'an dernier mais qu'elle ne sait pas la raison exacte de ce montant.

Marc-Antoine les remercie.

S. Comité des Jeux'Ridiques (Law Games)

Francis Blais-Lors et Mihai Draghici entrent.

Francis explique que cette année, les Law Games seront évidemment plus dispendieux puisque c'est à Vancouver, que le voyage en avion et les chambres seront plus chers qu'à l'habitude. Il précise qu'ils souhaitent tout de même amener 52 personnes.

Virginie précise que le nombre de 52 personnes n'est pas automatique et nuance en expliquant que c'est uniquement si les autres universités ne remplissent pas totalement leurs 40 places initiales qu'il sera possible pour d'autres d'amener plus d'étudiants. Elle demande également qu'elles sont les informations que le comité a reçu pour le moment.

Mihai réplique qu'ils ont eu confirmation que ce serait du 2 au 6 janvier 2017, que le prix pour les chambres d'hôtels serait de 50\$ la nuit par personne.

Francis explique qu'ils souhaitent avoir beaucoup plus de financement cette année, tout en concernant les moyens de financement de l'an dernier soient le pool et le panier d'alcool. Il précise qu'ils aimeraient également organiser le Rallye Appart avec le GRAAL.

Mihai demande s'il y a moyen d'organiser quelque chose durant la semaine d'initiation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie réplique que la première semaine est généralement réservée pour les activités d'initiation organisé par le GRAAL.

Simon leur précise que selon l'entente d'exclusivité qui est signé avec le fournisseur, il y aurait le moyen de faire des soirées dans un Salon du fournisseur.

Francis explique qu'ils pourraient être intéressés.

Virginie leur propose le 6 octobre pour la date du Party fluo.

Mihai le prend en note et explique qu'ils aimeraient faire un autre party de financement au retour de la relâche.

Virginie précise qu'il le reste plus beaucoup de dates de disponibles, autre que le 1^{er} décembre.

Francis explique qu'ils aimeraient faire comme autres moyens de financement de la vente de cartes-cadeaux par exemple.

Carol-Ann leur demande comment ils prévoient récolter l'argent et gérer tout cela.

Francis explique que l'argent transigerait essentiellement par lui.

Carol-Ann poursuit en demandant comment ils géraient au niveau des redevances, des cartes cadeaux.

Francis explique qu'ils prévoient envoyer les chèques à l'AED.

Carol-Ann demande comment vont se faire les paiements pour les cartes.

Francis précise qu'il n'a pas encore toutes les informations, qu'il devra se renseigner, mais que les paiements se feront uniquement par chèque et non en argent comptant.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann leur précise toutefois que c'est 0.90\$ par chèque et donc qu'il pourrait être préférable de procéder par transfert bancaire plutôt que par chèque.

Virginie demande en quoi consiste l'enchère.

Francis explique qu'ils désirent approcher des entreprises qui pourraient fournir des prix qui pourraient être tirés lors d'enchère, mais que l'évènement où se déroulerait cela n'est pas encore déterminé, qu'ils souhaitent peut-être se joindre à une autre soirée.

Simon demande si le prix indiqué pour le linge représente le montant soumissionné.

Francis précise que c'est en fait plutôt son objectif.

Thibaud leur propose de contacter la boutique du Rouge & Or, qu'il pourrait avoir des prix avantageux pour les étudiants.

Virginie leur recommande de faire affaire avec la même compagnie qui avait fait les tuques l'an dernier et leur recommande également d'attendre avant de négocier avec les bars qu'on connaît le fournisseur de l'AED pour la prochaine année. Elle demande également en quoi consiste leur 10 000\$ de commandites autres prévues dans leur budget.

Francis précise que c'est parmi les nombreuses entreprises qu'ils souhaitent contacter.

Virginie leur propose d'écrire à différents commanditaires, notamment certains qui ont déjà commandité les Law Games dans les années précédentes et dans les autres universités.

Carol-Ann demande pourquoi ils n'ont pas mis de revenus pour le Rallye appart.

Mihai explique que leur entente avec le GRAAL pour l'évènement est assez récente donc qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'estimer cela.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie leur demande pourquoi ils prennent l'autobus jusqu'à Montréal.

Mihai précise qu'il y a une possibilité de prendre un avion avec toutes les autres délégations du Québec et d'Ottawa afin de réduire le prix des billets d'avion. Il précise également qu'ils ont vérifié et que les billets seraient moins dispendieux de partir de Montréal que de Québec.

Virginie réplique qu'ils ont vérifié hier les billets d'avions et qu'il n'y en avait pas en bas de 750.00\$ contrairement à leur budget qui prévoit des billets à 600.00\$ et que la différence entre ceux partant de Québec ou Montréal était majoritairement au même prix ou que la différence était moins grande que le prix d'un autobus. Elle demande également s'il prévoit donner le choix aux étudiants voulant s'y rendre d'y aller de Montréal ou Québec et au niveau des dates également.

Francis réplique que non, il n'y aura qu'un seul prix et qu'une seule possibilité.

Maude précise que certaines compagnies d'autobus font toutefois des spéciaux pour les étudiants.

Carol-Ann explique qu'il reste une centaine de tuques de l'an dernier et qu'ils devront le prendre en considération pour la commande cette année.

Francis précise qu'ils vont le prendre en considération.

Virginie mentionne toutefois que l'an dernier, le prix des tuques avait été négocié conditionnellement à une commande de 200 tuques, donc que le comité n'aura peut-être moins de marge de manœuvre. Elle leur suggère également de se joindre à d'autres activités, à d'autres comités pour leurs levées de fonds.

Marc-Antoine les remercie.

T. Question de genre

Virginie précise qu'elle n'a pas reçu de documents de la part du comité et



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

donc elle propose de leur donner une chance de présenter leurs documents et demandes à un autre moment.

Carol-Ann appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

U. Comité de l'Ensemble vocal

Virginie précise qu'elle n'a pas reçu de documents de la part du comité et donc elle propose de leur donner une chance de présenter leurs documents et demandes à un autre moment.

Maude appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

V. Vote des commandites

Comité Socio-politique

Carol-Ann précise qu'il demande 1 000.00\$ pour leurs activités, leurs bières et politiques, toutefois par le fait qu'ils pensent diminuer leurs activités de quatre à deux, elle propose de donner plutôt 500.00\$ étant qu'il est possible pour eux de diminuer les frais pour les consommations, les réservations de salles et qu'ils pourraient chercher plus de commandites auprès des par exemple députés.

Marc-Antoine trouve que cela est raisonnable, considérant ce qui avait été fait l'an dernier.

Jean Bertrand précise toutefois que le comité serait plus à blâmer pour le manque d'activités l'an dernier.

Shanna ajoute que cette année, ils ont des bonnes idées et qu'au pire si leurs activités fonctionnent énormément, leur commandite pourrait être augmenter en cours d'année.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie confirme qu'il serait possible pour eux d'aller chercher plus de commandites. Elle propose donc d'allouer une commandite de 500.00\$ au comité.

Shanna appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité Action sociale

Carol-Ann précise que le comité demande une commandite de 1 000.00\$ mais qu'elle pense qu'il serait plus approprié vu qu'ils n'organiseront qu'une seule activité officiellement, d'allouer un montant de 600.00\$ comme l'an dernier. Elle propose donc de rencontrer le comité lors du début de la session d'hiver pour le tout à jour.

Virginie demande si les exécutants ont une préférence pour l'organisme.

Jean Bertrand propose un organisme qui aide les familles, les parents avec des enfants qui tombent dans la drogue.

Virginie précise que le fait qu'il y ait de l'alcool lors de la soirée pourrait être problématique pour un organisme comme cela.

Carol-Ann propose qu'on attende des propositions de comité. Elle propose donc ainsi qu'on alloue un montant de 600.00\$ au comité.

Virginie appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité des débats face-à-face

Carol-Ann précise qu'ils demandent une commandite de 1 200.00\$ et elle propose de leur allouer le montant demandé puisque c'est la seule commandite avec leur commanditaire principal.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude pense qu'il pourrait aller chercher des commandites ailleurs, qu'il pourrait faire un certain travail.

Jean Bertrand précise qu'il croit également qu'on devrait leur allouer moins, qu'il pourrait diminuer leurs dépenses, les prix.

Carol-Ann précise que les prix sont déboursés par le commanditaire, que leurs coûts principaux est pour la soirée d'éloquence, les débats inter-facultaires, le traiteur et les prix aux juges, ce qui les amène à demander autant.

Marc-Antoine précise que la commandite de 1 200.00\$ permettrait d'amener leur fond de roulement à 1 500.00\$.

Virginie précise que si avec une commandite de 1 000.00\$, le comité est capable d'y arriver, il faut garder en tête que l'argent vient majoritairement des cotisations étudiantes et qu'il important que cela serve aux étudiants présents.

Carol-Ann précise qu'avec 1 000.00\$ de commandite, il aurait un profit de 325.00\$.

Shanna propose qu'on alloue au comité une commandite de 1 000.00\$.

Simon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pro Bono ULaval

Carol-Ann précise qu'il y a une problématique présentement dans leur budget puisqu'ils sont déficitaires de 2 400.00\$ dans leur évènement du Casino, malgré une commandite de l'AED de 2 500.00\$.

Marc-Antoine affirme également qu'il est risqué d'investir dans un comité quand son principal évènement est autant déficitaire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann propose qu'on n'alloue pas de commandite pour le moment, en précisant qu'il faudrait un budget plus détaillé.

Virginie propose qu'on vote un montant de commandite approximative pour que le comité puisse avoir une idée de leur budget prévisionnel.

Marc-Antoine propose qu'on alloue une commandite de 2 000.00\$ si le comité arrive à démontrer un budget non-déficitaire, mais que ce montant n'est pas garanti et qu'un autre vote soit fait au moment opportun.

Maude appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de droit et affaire de l'Université Laval

Carol-Ann précise que le comité a présentement 5 000.00\$ dans le compte, mais qu'ils doivent 3 077.00\$ à l'AED pour l'an dernier. Elle propose qu'on leur accorde une commandite de 1 500.00\$, en attendant de voir s'il y aura un colloque, un voyage à New York ou ni l'une ou l'autre des activités.

Virginie croit qu'il serait important de décider d'un montant qu'on pourrait leur donner s'il décidait d'organiser un colloque étant quelque chose de très intéressant et qui pourrait faire rayonner la Faculté, et que cela leur permettrait de travailler leur budget plus clairement.

Carol-Ann explique qu'on devrait attendre de voir comment vont les finances de leur comité au lieu d'allouer un montant fictif, de savoir également ce que serait les coûts en lien avec colloque.

Simon demande si avec une commandite de 1 500.00\$, il y aurait le voyage de New York d'inclut.

Carol-Ann précise que non, leur commandite serait donc modulable.

Jean Bertrand précise que l'an dernier l'idée du voyage à New York était d'être organisé en collaboration avec l'AED, notamment le VP aux affaires



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

sportives et aux saines habitudes de vie, et donc que cela pourrait permettre d'amortir les coûts pour le voyage.

Maude explique qu'un des comités de l'Université de Montréal est en train de travailler pour un colloque sur un plan de commandite plus précis, information qui sera disponible prochainement.

William précise toutefois que si le voyage à New York est organisé en collaboration avec l'AED et que le seul ajout est d'aller voir un match sportif, que cela ne diminue pas les coûts mais plutôt les augmentent.

Jean Bertrand réplique que cela pourrait permettre d'intéresser plus d'étudiants différents et que l'impact financier pourrait être diminuer car il pourrait avoir des prix de groupes.

Shanna précise que ce serait vraiment une bonne idée d'avoir des activités diversifiées pour avoir plus d'étudiants.

Marc-Antoine rappelle toutefois que le voyage à New York est un plan B et qu'on ne devrait pas s'y attarder aussi longtemps.

Carol-Ann propose donc d'allouer un montant de 1 250.00\$ qui sera déduit de la dette qu'ils ont envers l'AED.

Marc-Antoine appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Bureau d'Information Juridique (BIJ)

Carol-Ann précise que le BIJ demande une commandite de 3 000.00\$.

Virginie explique que le 2 500.00\$ qu'ils prévoient dépenser pour les bénévoles est exagéré.

Maude approuve et précise qu'il devrait miser sur la publicité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Shanna mentionne qu'en étant bénévole l'an dernier et qu'elle ne trouve pas ses dépenses nécessaires, qu'il y aurait des bénévoles quand même.

William précise que l'an dernier lors du déjeuner par le comité, il n'y avait qu'une dizaine d'étudiants, tandis que la soirée de fermeture était plus populaire et donc qu'une seule soirée pourrait être suffisante.

Jean Bertrand explique qu'il trouve également le montant excessif.

Carol-Ann propose qu'on leur alloue un montant de 1 500.00\$ tout en les encourageant à axer plus sur le marketing.

William précise qu'il ne faut pas oublier qu'on doit représenter tous les étudiants et qu'ayant quatre activités dans l'année, que le but d'être bénévole n'est pas d'avoir des lunchs, qu'une seule soirée de remerciement pour ceux-ci serait amplement assez. Il propose donc d'allouer une commandite de 1 000.00\$.

Virginie appuie la proposition.

Marc-Antoine est en désaccord avec la proposition et propose 1 500.00\$.

Suite au vote, la proposition initiale de 1 000.00\$ est adoptée à une majorité de cinq contre quatre.

Café la Dissidence

Carol-Ann explique que l'an dernier le VP aux finances payait le loyer, le téléphone et l'interac de la Dissidence. Elle précise qu'ils doivent faire environ 12 000\$ de profits nets pour être rentable. Elle propose donc de payer également cette année ses dépenses fixes afin de leur donner une chance.

Marc-Antoine est en accord, il croit que le café est une institution encrée au sein de l'AED, mais demande s'il y a des signes encourageant.

Carol-Ann précise qu'avec l'interac les revenus ont augmenté de 20% l'an



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

dernier.

Virginie rappelle que l'an dernier, ils ont voté au sein de l'exécutif de la Dissidence d'effectuer des coupures, notamment la sortie de la Coop des cafés qui amènera une économie d'environ 700.00\$, et que cela leur permettrait cette année d'avoir un budget positif. De plus, il semble cette année vouloir mettre beaucoup d'effort au niveau du marketing, que le comité veut du changement et qu'il pourrait ramener l'engouement pour le café.

William se demande également si l'organisation des pré drinks qu'ils souhaitent organiser permettrait également d'augmenter l'engouement et les revenus du café.

Carol-Ann pense que oui, qu'il semble très motivé à en organiser.

Maude demande si l'AED ne paye pas ses dépenses fixes est-ce que le café peut survive.

Carol-Ann précise qu'il ne pourrait pas.

Jean propose qu'on alloue la moitié du montant en prêt puisque cela fait quelques années que l'AED colmate les déficits du café, et que cela responsabiliserait les gérants du café.

La proposition n'est pas appuyée.

Shanna explique que c'est un lieu rassembleur et qu'il serait aussi important de le faire plus connaître aux premières années.

Thibaud précise que les profits éventuels du café sont difficiles à prévoir et que les pré drinks et les événements devraient aider à rentabiliser le café.

William précise que de mettre de la pression sur le café n'est pas nécessaire, qu'il y a déjà une pression présente pour les gérant et qu'il faudrait mettre toutes les chances de leur côté pour que leur budget soit positif.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie, une des gérantes de l'an dernier, précise qu'avec les autres gérants ils ont vécu énormément de pression tout au long de l'année, que la gérance du café est stressant et comporte de nombreuses responsabilités, et quand payant ses dépenses fixes du comité cela leur permettrait de diminuer le prix de leurs produits et donc d'offrir un meilleur service, des meilleurs produits aux étudiants.

Carol-Ann, également gérante du café l'an dernier, explique qu'ils ont fait u grand ménage l'an dernier autant dans les produits, que dans les promotions, que dans les commandes et que cette année ils partent avec des belles bases et qu'on devrait leur aider.

Marc-Antoine précise qu'il faut toutefois arrêter de regarder vers le passé et qu'il faut aller vers l'avenir, qu'il faut garder le café, faire confiance aux gérants et investir pour les aider.

William précise que la Dissidence rejoint beaucoup d'étudiants et que l'argent n'est pas utilisé pour des choses inutiles.

Simon explique que la Dissidence est une entreprise dans laquelle l'AED peut investir pour les aider et qu'il parte comme il le faut, qu'il voit cela comme un investissement dans le café. Il propose donc d'allouer un budget d'environ 4 000.00\$, qui permettrait de payer les dépenses fixes du loyer, du téléphone et de l'interac.

Marc-Antoine appuie la proposition.

Jean Bertrand s'oppose à la proposition.

Suite au vote, la proposition est adoptée à la majorité de six contre un, avec deux personnes qui s'abstiennent.

Comité de la Simulation des Nations Unies

Carol-Ann précise que l'an dernier il avait demandé une commandite à l'AED de 4 000.00\$ et qu'il avait obtenu une de 2 000.00\$. Elle propose donc de leur allouer également 2 000.00\$ cette année étant donné qu'ils ont des



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

dépenses et revenus semblables.

Philippe Whissell se présente à titre de témoins au Conseil consultatif à 17h18.

Thibaud demande où le comité pourrait couper en ayant une commandite moins grande.

Virginie précise que les Law Games chargent tout simplement plus aux étudiants participants, elle trouve qu'une commandite de 2 000.00\$ est raisonnable et qu'ils pourraient chercher plus de commanditaires.

Marc-Antoine précise que la simulation est donc sujette à changement selon les commandites et propose de leur allouer une commandite modulable.

Thibaud trouve toutefois que cela deviendrait cher en augmentant le prix des participants pour trois jours à l'hôtel à Montréal.

William croit que si l'an dernier ils ont été en mesure de fonctionner avec le même moment, cette année ne devrait être différente. Il propose donc d'allouer au comité une commandite de 2 000.00\$ modulable.

Thibaud approuve la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de Droit Notarial

Carol-Ann précise qu'ils demandent une commandite de 300.00\$.

William propose de leur allouer ce montant.

Simon appuie la proposition.

Carol-Ann propose plutôt de leur allouer un montant de 500.00\$ étant donné que plusieurs des montants de leur budget n'est pas encore confirmé et que cela leur donnerait une chance, étant un nouveau comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude croit que considérant également que c'est leur première année du comité, leur revenu prévu n'est pas garanti.

Virginie approuve la proposition d'allouer un montant de 500.00\$

Marc-Antoine s'oppose.

Suite au vote, la proposition de 500.00\$ est adoptée à une majorité de six contre deux, avec une abstention.

Comité du Festival de droit

Carol-Ann précise qu'il demande une commandite de 1 500.00\$ et qu'ils doivent 120.00\$ à l'AED.

Marc-Antoine explique qu'il est important pour le comité d'avoir cette commandite afin qu'il puisse organiser toutes leurs activités pour les étudiants.

Virginie affirme que 1 500.00\$ est raisonnable, que le comité offre une belle diversité d'évènements, offerts à tous les étudiants gratuitement.

Carol-Ann précise que si on allouait un montant d'environ 1 000.00\$, il aurait un budget également équilibré.

Jean Bertrand précise qu'il ne croit pas qu'il faut décider d'augmenter la commandite sur la base qu'il n'en recevrait pas d'un autre commanditaire, mais plutôt de la baser sur le fait qu'ils recevront cette autre commandite.

Carol-Ann propose d'allouer un montant de 1 000.00\$.

Maude appuie la proposition.

La proposition est adoptée à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité du Grand Maillet

Carol-Ann précise que le comité demande une commandite de 4 500.00\$ et qu'ils doivent 240.00\$ à l'AED.

Marc-Antoine précise qu'on pourrait même leur allouer une commandite de 5 000.00\$ étant donné le travail qui a été effectué.

Virginie explique qu'elle a une réticence à donner une plus grande commandite que demander, surtout que le comité ne semble pas en avoir besoin.

Thibaud est également d'accord de ne pas allouer plus que ce qui est demandé et désire souligner l'excellent travail qui a été fait par le comité.

Maude propose d'allouer un montant de 4 500.00\$, soit exactement ce qui a été demandé et d'en déduire la dette de 240.00\$ à l'AED par la suite.

Virginie appuie la proposition.

Carol-Ann s'oppose.

Suite au vote, la proposition est battue à une majorité de quatre contre cinq.

Carol-Ann propose d'allouer un montant de 4 740.00\$, soit exactement ce qui a été demandé plus le montant de la dette dû à l'AED.

Shanna appuie la proposition.

Maude s'oppose.

Suite au vote, la proposition est adoptée à une majorité de cinq contre quatre.

Avocats Sans Frontière, Comité Question de genre et Ensemble vocal

Virginie propose que les commandites pour les trois comités absent soient



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

reportées à plus tard.

Shanna appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité des finissants

Carol-Ann explique que l'an dernier il avait eu une commandite de 5 500.00\$ suite à certains problèmes en cours d'année. Elle propose de leur allouer cette année une commandite de 5 000.00\$ modulable étant donné que c'est encore très variable.

Virginie précise qu'il serait logique d'allouer un montant similaire au Comité des finissants qu'au GRAAL, soit envers les activités visant les premières années et ceux visant les étudiants en dernière année.

Shanna précise toutefois que le GRAAL reçoit beaucoup de commandites contrairement aux comités des finissants. Elle propose donc d'allouer au comité des finissants une commandite de 5 000.00\$.

William appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Journal le Verdict

Carol-Ann précise qu'ils ont présentement 3 800.00\$ dans leur compte, elle mentionne donc qu'il pourrait ne pas avoir de commandite cette année.

Virginie explique toutefois que leurs autres commandites ne sont pas encore confirmées, leur budget est donc susceptible de changer et il faudra, si on ne leur alloue aucune commandite, mentionner que cela est modulable.

William propose de n'allouer aucun montant pour le moment au comité mais que cela pourrait être sujet à changer selon les commandites reçues.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité du Tournoi des maîtres

Carol-Ann propose de leur allouer une commandite de 2 250.00\$ pour que leur budget arrive pile.

Virginie trouve que c'est beaucoup d'argent pour une simple journée de golf.

William, ayant été dans le comité l'an dernier, précise que c'est ainsi que le comité finance son évènement en partie depuis plusieurs années et que c'est une belle activité de réseautage pour les étudiants et que de demander au comité de charger plus aux étudiants n'est pas plus avantageux.

Thibaud propose d'allouer 2 250.00\$ en commandite au comité.

Simon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité le GRAAL

Carol-Ann précise qu'ils ont présentement 3 969.62\$ dans le compte, ce qui est beaucoup plus que le fond de roulement demandé normalement. Elle propose donc d'allouer une commandite de 2 500.00\$ pour qu'avec leur dépense, leur fond de roulement soit à 1 500.00\$.

Virginie précise toutefois que puisque les activités du GRAAL sont réduites à un seul mois, il est possible que les commandites autres diminuent également, que le montant des assurances n'est pas inclus et donc qu'il serait possible que le comité ait besoin de plus.

Carol-Ann propose de leur allouer une commandite de 2 500.00\$ comprenant des caisses de bières selon le prix fixé par le fournisseur choisit qui pourra être modulable.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité du défilé de mode

Carol-Ann propose, puisqu'on ne souhaite pas qu'ils effectuent un don, d'allouer, contrairement à la commandite demandée de 1 200.00\$, une commandite de 1 000.00\$.

William appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité des Law Games

Carol-Ann précise qu'ils demandent une commandite de 5 000.00\$ en comparaison d'une commandite de 2 600.00\$ reçue l'an dernier.

Virginie mentionne que ça serait pertinent d'ajuster le montant allouer selon le nombre de participant étudiant, en comparaison avec le comité de la simulation des nations unies. Elle propose qu'une commandite de 4 000.00\$ leur soit allouer étant donné que les Law Games sont à Vancouver cette année et leur permettrait de les aider dans leur budget.

Marc-Antoine précise qu'il trouve que c'est un montant important et il propose plutôt 2 500.00\$ modulable.

Simon croit que cela ne sera assurément pas assez et qu'ils auront nécessairement besoin de plus.

Virginie explique qu'avec une commandite de 2 500.00\$ cela leur ajouterait un obstacle supplémentaire dans leur budget, déjà qu'ils ont un 10 000.00\$ de commandite encore inconnue à aller chercher.

Carol-Ann propose une huis clos.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie appuie le huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marc-Antoine propose la levée du huis clos.

Thibaud appuie la levée du huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Carol-Ann mentionne qu'une enveloppe a été découverte dans le local de l'AED au nom des Law Games concernant la vente de tuques. Elle mentionne que le comité sortant avait, selon ce qui restait, autre que le fond de roulement, redonné aux participants le montant restant. Elle propose donc que le montant trouvé soit également remis aux participants de l'an dernier.

Virginie appuie la proposition.

Thibaud s'oppose à la proposition.

Suite au vote, la proposition est adoptée à une majorité de cinq contre quatre.

Virginie propose d'allouer au comité une commandite de 4 000.00\$ pour les Law Games.

Shanna appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Vice-présidence aux affaires socioculturelles

A. Commanditaire de bières

Simon précise que dans sa recherche de fournisseur de bière pour l'entente d'exclusivité de l'AED, une des compagnies c'est démarqué de l'autre et il



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

souhaiterait aller avec eux, qu'il fournirait 3 000.00\$ de matériels promotionnels, de cadeaux et d'autres prix. Toutefois, il y a un point négatif, soit qu'il y a moins de bars affiliés à ce fournisseur.

Marc-Antoine demande si cela nous bloque de faire des soirées avec d'autres facultés.

Simon précise qu'on ne pourrait en faire qu'avec ceux ayant le même fournisseur.

Virginie mentionne qu'on ne devrait pas nécessairement se baser sur cet aspect pour choisir.

Shanna affirme également qu'on ne devrait pas y accorder autant d'importance.

Simon mentionne qu'un autre aspect positif avec ce nouveau fournisseur est qu'ils sont plus malléables. Il mentionne qu'il est également en pourparlers avec des fournisseurs d'alcool fort pour voir ce qui serait possible. Il explique également que la décision du choix de fournisseur devra se faire rapidement et proposerait, après consultation sur Facebook avec les autres exécutants, qu'il puisse leur donner une réponse sans avoir à attendre au prochain conseil exécutif.

Virginie appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Vice-présidence aux finances

A. Ottawa

Carol-Ann explique que suite au problème encouru l'an dernier à Ottawa, que le représentant de première année a réussi à obtenir remboursement pour le montant chargé suite à la plainte de bruit sur la carte de l'AED.

B. Remboursement cadeau invité



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann explique que l'an dernier le comité d'action socio-politique a fait l'an dernier deux dépenses qui a été remis comme cadeau à leur conférencière qui n'amenait aucune contribution monétaire.

Jean Bertrand précise que la conférencière a donné de son temps et que la remise de cadeau ne devrait pas être permise uniquement au personne qui amène une contribution financière.

Virginie propose d'en discuter avec le comité d'application et de révision des règlements généraux, et d'en rédiger un article si nécessaire.

Carol-Ann appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C. Réception de paiement

[Caduc]

D. Photo finissant

[Caduc]

E. Bourse de l'AED

Carol-Ann explique que la Bourse de l'AED a été créée il y a deux ans dans un compte où devait être déposé 13 000.00\$ afin que le montant de la bourse de 500.00\$ se paye automatique avec les intérêts, mais que toutefois, le montant de 13 000\$ n'a jamais été mis dans le compte. Elle demande donc ce que l'exécutif souhaite faire, soit mettre ou non dans le compte le montant.

Marc-Antoine demande si l'on ne serait pas mieux d'attendre de voir les entrées d'argent tout au long de l'année et de le faire uniquement à la fin.

Jean Bertrand demande si on peut tout simplement arrêter de donner la bourse de l'AED.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann mentionne qu'elle ne croit pas et que si l'on met le 13 000\$ dans le compte la bourse se génèrera à vie et qu'on aura jamais à le « dépenser ».

Marc-Antoine propose d'attendre avant de se prononcer.

Simon appuie la proposition.

Carol-Ann s'oppose à la proposition et demande qu'on prenne position, afin qu'à l'Assemblée générale d'Automne le montant puisse être intégré dans son budget prévisionnel. Elle propose donc d'amender la proposition et d'ajouter que soit prise une décision avant l'Assemblée générale d'automne.

Virginie appuie l'amendement.

Le vote sur la proposition est adopté à l'unanimité.

Le vote sur l'amendement est adopté à l'unanimité.

Simon propose la fermeture du conseil exécutif pour la journée.

Jean Bertrand appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité à 19h48.

- F.** Placement
- G.** Souper montant de l'AED
- H.** Montant émis par la Faculté sur 3 ans
- I.** Demande de fond investissement étudiant
- J.** Codes civils
- K.** Linge facultaire logo vectoriel
- L.** Location de domaine et hébergement du site internet
- M.** Réorganisation Dissidence
- N.** Budget consolidé

7. Varia

8. Fermeture